



Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	13	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	15	
La rubrique informative	20	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	26	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous joindre	28	
Un grand merci à tous nos collaborateurs.		

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal – Volume 16 no 2
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Madame,
Monsieur,

Le conseil municipal, à la demande des citoyens concernés, a adopté des résolutions afin de changer le nom du 10^e-et-1^{er} Rang Ouest du secteur Colombourg par 10^e-et-1^{er} Rang de Colombourg ainsi que celui du 2^e-et-3^e Rang Ouest à la limite de l'ancienne municipalité de Colombourg par 2^e-et-3^e Rang de Colombourg.

Nous sommes maintenant en attente de la décision de la Commission de Toponymie du Québec qui doit nous confirmer si elle accepte ou non que ces changements puissent se faire. Les citoyens concernés seront informés des résultats dès que nous aurons reçu les réponses.

Les élus ont également adressé une demande au ministère des Transports afin qu'il reprenne sous sa responsabilité le pont ponceau de la route de la traverse Macamic-Chazel à la hauteur du 7^e Rang car celui-ci est dans un mauvais état et la municipalité considère qu'il est de la

responsabilité du MTQ d'en assurer la gestion.

Nous avons également retenu les services de la firme d'ingénierie CIMA pour la préparation du devis et de l'appel d'offres pour les travaux de réfection de la 4^e Avenue Ouest entre la Rue Principale et la 1^{re} Rue et pour ceux de l'asphaltage de l'entrée est du noyau urbain du village de Colombourg.

Nous vous invitons à suivre les assemblées du conseil municipal et à consulter notre site Web au www.villemacamic.qc.ca

Recevez nos salutations les meilleures.


Le Maire,

Daniel Rancourt

Informations municipales



**Aux contribuables de la Ville de
Macamic**

AVIS PUBLIC

**Concernant le calendrier modifié des
séances ordinaires du conseil
pour l'année 2011**

Conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, avis est par les présentes donné que la Ville de Macamic a adopté le 14 mars 2011 un nouveau calendrier des séances du conseil, pour l'année 2011, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à **19 heures**; ce calendrier se lit comme suit :

- ☞ 10 janvier
- ☞ 14 février
- ☞ 28 février
- ☞ 14 mars
- ☞ 28 mars
- ☞ 11 avril
- ☞ 26 avril
(25 congé lundi de Pâques)

- ☞ 9 mai
- ☞ 23 mai
- ☞ 13 juin
- ☞ 11 juillet
- ☞ 8 août
- ☞ 12 septembre
- ☞ 26 septembre
- ☞ 11 octobre
(10 fête de l'Action de grâces)
- ☞ 24 octobre
- ☞ 14 novembre
- ☞ 28 novembre
- ☞ 12 décembre

Donné à Macamic, ce 15 mars 2011

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

**Aux contribuables de la Ville de
Macamic**

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic :

Que le règlement suivant a été approuvé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de

l'Occupation du territoire le 13 mai 2010.

Règlement d'emprunt 10-134 :

Pour la pose de traitement de surface dans le chemin du 2^e-et-3^e Rang Ouest :

Que le règlement ci-haut mentionné est déposé au bureau du secrétaire-trésorier de la Ville de Macamic, au 70, rue Principale et que toute personne intéressée peut le consulter aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Macamic, le 16 mars 2011

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic :

Que le règlement suivant a été approuvé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de

l'Occupation du territoire le 21 juin 2010.

Règlement d'emprunt 10-135 :

Modifiant les articles 4 et 6 du règlement numéro 06-070 :

Que le règlement ci-haut mentionné est déposé au bureau du secrétaire-trésorier de la Ville de Macamic, au 70, rue Principale et que toute personne intéressée peut le consulter aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Macamic, le 16 mars 2011

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Semaine du grand nettoyage

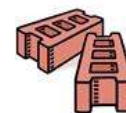
Vous désirez vous départir de gros rebuts et d'articles encombrants, profitez des journées du grand nettoyage les 18 et 19 mai pour les secteurs de l'ancienne paroisse de Macamic et de l'ancienne Ville de Macamic; pour le secteur Colombourg, la collecte se fera le 20 mai 2011.

Pour être assuré d'une collecte, vous devez donner votre nom et votre adresse au plus tard le mardi 17 mai 2011, au bureau de l'hôtel de ville, à Joëlle Rancourt au 819 782-4604, poste 223 ou à Ginette Labbé, poste 227 du lundi au vendredi, de 8 heures à 16 heures.

Veillez noter que les pneus doivent être séparés des jantes.

NE SERONT PAS RAMASSÉS :

- huiles
- peinture
- branches
- foin
- solvants
- matériaux de construction
- plastiques d'ensilage
- poches de grain
- ciment
- briques



Ne pas oublier de mettre vos ordures dans des boîtes ou des sacs au bord du chemin la veille de la collecte.



Avis de nomination

Monsieur Denis Bédard, directeur général de la Ville de Macamic, est heureux de vous annoncer les nominations aux postes saisonniers suivants :

- Madame Linda Brière est promue au poste de chef d'équipe aux espaces verts de la municipalité. Madame Brière est à l'emploi de la municipalité depuis sept ans et occupait le poste de préposée aux espaces verts jusqu'à sa récente nomination. L'expérience de madame Brière acquise au fil des ans, dans ce domaine, nous permettra de bénéficier de son expertise et de ses talents. Elle succède à madame Huguette Alain à qui nous offrons nos plus sincères remerciements pour l'excellent travail qu'elle a effectué depuis qu'elle occupait cette fonction.
- Madame Suzanne Champagne de Macamic est nommée au poste de préposée aux espaces verts en remplacement de madame Linda Brière. Madame Champagne est

diplômée en horticulture ornementale et possède plus de 10 ans d'expérience en entretien et aménagement paysager. La venue de madame Champagne au sein de notre équipe est un élément positif pour notre organisation et elle saura également mettre son expérience et son savoir-faire au service de la population.



Le 28 mars 2011

Information: Monsieur Denis Bédard
819 782-4604, poste 238

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS, des PARCS et des ÉQUIPEMENTS

(emploi régulier-saisonnier, 20 à 25 semaines par année)

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

En tant que **préposé à l'entretien des bâtiments, des parcs et des équipements** :

Vous aurez pour principales tâches d'effectuer divers travaux de menuiserie et de réfection, vous devrez entretenir les systèmes de plomberie et de chauffage, entretenir préventivement les systèmes de ventilation, de climatisation et les systèmes de sécurité. Dans la mesure de vos compétences, vous devrez aussi veiller à l'entretien des systèmes de protection des incendies, entretenir les systèmes électriques, exécuter certaines tâches d'entretien ménager, le cas échéant, ainsi que divers travaux mineurs d'entretien dans l'ensemble de nos bâtiments, parcs et autres. Sur demande du surintendant des travaux publics, vous pourrez être appelé à effectuer d'autres tâches connexes.

(Lorsque nous écrivons entretenir préventivement, il ne s'agit pas de se substituer aux divers professionnels de chacun des corps de métiers, mais bien d'une maintenance normale).

QUALITÉS ET APTITUDES NÉCESSAIRES

- Bonne santé
- Bonne condition physique
- Très bonnes habiletés et de la dextérité manuelle avec de la précision, et ce, pour du travail de finition

- Débrouillardise et autonomie pour être capable de régler seul certains problèmes
- Souci de la qualité du travail en respect des budgets alloués
- Facilité à travailler seul ou en équipe



EXIGENCES

- Être polyvalent et en mesure de fournir des références à cet effet
- Permis de conduire classe 5
- Pour travailler, vous devez posséder un véhicule adéquat pour vous déplacer et transporter des équipements sur le territoire de la municipalité; cependant, une rétribution au kilomètre parcouru est allouée, et ce, selon le taux payé par le ministère des Transports du Québec

CONDITIONS

- Type d'emploi : emploi régulier-saisonnier, période estivale, 40 heures par semaine
- Rémunération : selon l'expérience et l'échelle de salaire de la Ville de Macamic

- Entrée en fonction : début mai 2011

Vous devez transmettre, au plus tard le 21 avril 2011, votre curriculum vitae qui détaille votre scolarité en la matière et vos expériences de travail en fonction des tâches et des responsabilités reliées à cet emploi.

Veillez adresser votre curriculum vitae à l'attention de Monsieur Denis Bédard, directeur général de la Ville de Macamic, au 70, rue Principale Macamic Québec J0Z 2S0 ou par courriel à l'adresse suivante : dbedard.macamic@mrcao.qc.ca

Seuls les candidats retenus seront contactés.

Note : Ce poste est offert aux hommes et aux femmes. L'emploi de la forme masculine est utilisé pour alléger le texte.

OFFRES D'EMPLOI**Responsable de camp de jour et animateur estival**

Possibilité de travail par entente inter-municipale
(emploi 8 à 10 semaines été 2011)

POSTES

Responsable de camp de jour
Animateur estival

CATÉGORIE

Loisirs / culture

Ville de Macamic

La Ville de Macamic est la deuxième municipalité en importance dans la MRC d'Abitibi-Ouest; elle compte une population de 2781 habitants et est issue des regroupements des anciennes ville de Macamic, de la paroisse de Macamic et de la municipalité de Colombourg.

TYPE DU POSTE

Estival, temps plein 8 à 10 semaines (juin à août).

RESPONSABILITÉS

Les candidats recherchés auront la responsabilité de gérer, d'animer et d'assurer la surveillance d'un groupe d'enfants d'âge préscolaire et scolaire. Ils devront planifier, structurer et animer des activités sportives, culturelles et de plein air pour des jeunes âgés en moyenne de 5 à 15 ans, encadrer et assurer la sécurité des enfants, rédiger des rapports hebdomadaires et élaborer un calendrier d'activités pour des sorties adaptées aux besoins des jeunes. Également, vous devrez :

- Avoir de bonnes connaissances des comportements des jeunes
- Être très autonome et motivateur
- Avoir un sens de l'organisation
- Être à l'écoute et attentif
- Avoir un côté sportif et désireux de participer aux activités
- Aimer faire des arts plastiques et autres activités culturelles
- Être mature et posséder un bon jugement

EXIGENCES

Les personnes recherchées se distinguent par leur sens des responsabilités et de l'initiative ainsi que par leur très bon jugement; de plus, les candidats doivent

démontrer une facilité à communiquer et à superviser un groupe d'enfants dans un contexte pédagogique et récréatif.

Idéalement, les candidats doivent détenir une certification en premiers soins, ce qui sera un atout lors de l'embauche.

COMMENTAIRES

L'expérience des postulants dans un domaine relié à l'animation en loisirs, de groupe ou en art culturel sera considérée.

L'horaire de travail est déterminé en fonction des besoins qui seront établis par le directeur général de la Ville de Macamic et ses collaborateurs et est sujet à un partenariat avec une ou des municipalités du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest, le tout restant à définir.

CONDITIONS SALARIALES

Responsable de camp de jour : 12 \$/h
Animateur : 10,62 \$/h

RESPONSABLE

Faire parvenir votre curriculum vitae à Monsieur Denis Bédard, directeur général, **au plus tard le 27 mai 2011** :

dbedard.macamic@mrcao.qc.ca ou
Ville de Macamic
70, rue Principale
Macamic (Québec) J0Z 2S0
Télécopieur : 819 782-4283

Seuls les candidats retenus seront contactés.

Note : Ce poste est offert aux hommes et aux femmes. L'emploi de la forme masculine est utilisé pour alléger le texte.

OFFRE D'EMPLOI

(poste régulier à temps partiel)

Emploi : Animateur sportif

Catégorie : Loisirs / culture

Ville de Macamic

La Ville de Macamic est la deuxième municipalité en importance dans la MRC d'Abitibi-Ouest, elle compte une population de 2781 habitants et est issue des regroupements des anciennes ville de Macamic, de la paroisse de Macamic et de la municipalité de Colombourg.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité et la supervision du directeur général de la Ville de Macamic ou de son mandataire, l'animateur a pour responsabilités de :

- Planifier des activités multisports pour des jeunes de 5 à 17 ans, dans les locaux de la municipalité et de l'École du Royal-Roussillon
- Assurer l'animation et la gestion des activités sportives
- Assurer de bonnes relations avec les différents intervenants de la municipalité et les membres du personnel des écoles
- Effectuer un bilan sommaire du déroulement des activités
- Adhérer et soutenir la mission vision et valeurs du regroupement Québec en forme

COMPÉTENCES ET FORMATION EXIGÉES

- Détenir un diplôme secondaire ou collégial dans un domaine approprié (loisirs, éducation, éducation physique); une expérience pertinente pourra être considérée
- Connaissances de la clientèle 5-17 ans

- Connaissances en planification et animation de groupe
- Bon français écrit et oral
- Cours de secourisme (un atout)

ATOUPS ET CARACTÉRISTIQUES SOUHAITÉS

- Habilités dans la pratique et l'encadrement de sports variés
- Facilité de contact avec les jeunes
- Créativité, leadership, motivation
- Valorisation de l'activité physique et sportive chez les enfants et leur famille
- Désir de travailler dans le milieu scolaire
- Flexibilité au niveau de l'horaire
- Bonne capacité d'adaptation et autonomie
- Sens de l'organisation
- Aptitudes reliées à l'animation : leadership, créativité, autonomie, ouverture d'esprit, transparence, écoute

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Déplacement : la nature du travail requiert certains déplacements
- Type d'emploi : temps partiel, environ 20 heures par semaine

- Horaire de travail: horaire variable de jour et de soir, selon les besoins
- Entrée en fonction : dès maintenant
- Rémunération : selon l'échelle de salaire de la Ville de Macamic et en fonction de l'expérience

POUR POSTULER

Au plus tard le 29 avril 2011, vous devrez nous faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation dans laquelle vous nous proposerez un projet pour une programmation **d'activités détaillées et très variées** pour les jeunes du groupe cible ainsi que les blocs d'heures attribuables à chaque jour. Votre proposition devra s'échelonner sur une période annuelle de douze mois et dans laquelle programmation vous devrez identifier les plateaux où se dérouleraient lesdites activités.

Veillez adresser votre curriculum vitae et votre lettre de présentation à l'attention de Monsieur Denis Bédard, directeur général de la Ville de Macamic, au 70, rue Principale Macamic Québec J0Z 2S0 ou par courriel à l'adresse suivante : dbedard.macamic@mrcao.qc.ca

Seuls les candidats retenus seront contactés.

Note : Ce poste est offert aux hommes et aux femmes. L'emploi de la forme masculine est utilisé pour alléger le texte.

Communiqué

La Ville de Macamic est fière de vous annoncer que l'ordre du jour des réunions du conseil municipal pourra être consulté sur le site Web de la Ville, vers 16 heures, la journée même du conseil qui a lieu généralement tous les deux lundis du mois. Vous pouvez trouver ces renseignements sur la page d'ouverture dans la colonne de gauche sous l'onglet Conseil municipal et à l'intérieur, dans la rubrique Ordre du jour.

<http://www.villemacamic.qc.ca/fr/conseil-municipal/ordres-du-jour/index.cfm>

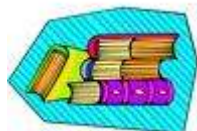
Nous espérons que ce service saura vous apporter toute l'information nécessaire et pourra également vous inciter à assister plus nombreux aux réunions de votre conseil de ville.

Ghislain Deschênes, chargé de projets

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Sous le manteau du silence
Claire Bergeron
Don Club Lions
- Les enfants de Roches-Noires
Tome 2 : Ceux de la terre
Anne-Michèle Lévesque
- La fille de ma meilleure amie
Dorothy Koomson
- Il pleuvait des oiseaux
Jocelyne Saucier
- Genèse de nos paroisses régionales
Annette Gauthier
- Affaire de coeur
Danielle Steel
Don Club Lions
- Les années folles
Tome 3 : Thalie et les âmes d'élite
Jean-Pierre Charland
- Une nuit sur la mer
Patricia MacDonald



- L'écho des coeurs lointains
Tome 2 : Les fils de la liberté
Diana Gabaldon
- Les chemins du Nord
Robert Brisebois
- Si je te retrouvais
Nora Roberts
- Haïti Kenbe là!
Rodney Saint-Éloi
- La force de vivre
Tome 4 : Le courage d'Élisabeth
Michel Langlois
- Le dôme
Stephen King

Merci au Club Lions de Macamic qui nous a fait un don de 300 \$; cet argent servira à acheter des volumes. Votre contribution financière est très appréciée.

La bibliothèque de Macamic sera fermée les 20 et 27 avril et le 4 mai afin de procéder à des rénovations.

Nouveautés (secteur Colombourg)

- Horoscope 2011
Anne-Marie Chalifoux
- Le voleur d'ombres
Marc Lévy
- Garfield nos 23-24-25-26
- Oniria
Patrick Sénécal
- L'anneau d'Atlantide
Juliette Benzoni
- Une mère sous influence
Patricia MacDonald
- Le prix de la vérité
Sonia Marmen
- Les soupirs du vent
Marie-Bernadette Dupuy
- Les secrets du code Da Vinci
Dan Burstein
- Double jeu
Jeff Abbott
- La 6^e cible
James Patterson

- Une nuit de trop
James Patterson
- Les héritiers d'Ékiniev - tome 2

La bibliothèque de Colombourg recherche une ou un bénévole pour l'heure du midi, soit de 11 heures 30 à 13 heures, deux jours aux deux semaines. Si le poste vous intéresse, veuillez donner votre nom à la responsable, Noëlla Royer, au 819 333-4466.

La bibliothèque a beaucoup de livres à donner, que ce soit pour adultes, adolescents, biographies, etc. Vous pouvez venir voir le mercredi en après-midi.

Noëlla Royer
Responsable bibliothèque Colombourg



La page communautaire



La deuxième édition du camp d'écriture artistique Gilles Parent se déroulera du 12 au 15 juillet 2011 à Macamic (secteur Colombourg).

Les objectifs visés par ce camp sont les suivants :

Développer un esprit d'analyse et critique, encourager la création en écriture artistique et offrir des outils favorisant l'écriture de textes (poésie et/ou chansons).

Ce camp s'adresse aux garçons et aux filles de 10 à 15 ans.

On offre un encadrement professionnel dans un climat familial et amical afin que les participants s'y sentent à l'aise pour travailler et s'amuser.

Activités prévues :

- Règles (les rimes, le piétage, les degrés d'écriture, l'analyse de textes)

- Créations individuelles et collectives
- Écoute et analyse de chansons
- Familiarisation d'outils d'écriture : dictionnaires de rimes, de synonymes et d'antonymes, d'analogies
- Jeux d'antan

Les participants assisteront :

Au spectacle La chanson québécoise (Gilles Parent)
 Au spectacle à grand déploiement Le Paradis du Nord
 Visite du musée Collection Claude-Morin

Coût : 350 \$ plus taxes, incluant l'hébergement, les repas, la formation, les spectacles.

Pour les détails sur le camp et s'y inscrire, veuillez communiquer sans frais au 1 866 339-4223.

Date limite d'inscription : 24 juin 2011.

N.B. Places limitées : maximum de 20 places.

Semaine sainte

Célébrations des Rameaux :

Authier-Nord : samedi 9 avril à 16 heures à l'église

Authier : samedi 16 avril à 16 heures à l'église

Taschereau : samedi 16 avril à 19 heures à l'église

Poularies : dimanche 17 avril à 9 heures 15 à l'église

Macamic : dimanche 17 avril à 11 heures à l'église

Une invitation à tous

Les équipes pastorales du secteur de Macamic travaillent beaucoup afin de préparer des célébrations signifiantes dans nos paroisses; voulez-vous les encourager? La Semaine sainte est une belle occasion de vivre ensemble nos belles célébrations. Nous sommes toujours heureux d'accueillir des gens des autres paroisses à nos célébrations; pourquoi ne pas se laisser accueillir en venant célébrer avec eux? Nous pouvons faire du covoiturage; cessons d'être solitaires, mais soyons solidaires... Je souhaite que nous soyons plus nombreux à sortir de notre paroisse cette année afin de vivre ensemble cette montée pascale.

Jeudi saint : **la Cène**, Taschereau 21 avril à 19 heures

Vendredi saint : **la Passion**, Authier 22 avril à 15 heures

Vendredi saint : **le chemin de croix**, Macamic 22 avril à 19 heures

Samedi saint : **Veillée pascale**, Authier-Nord 23 avril à 20 heures

Pâques 24 avril :

Authier : 9 heures 15

Poularies : 9 heures 15

Taschereau : 11 heures

Macamic : 11 heures



Bonne Semaine sainte à tous!

Léandre Lapointe, ptre-curé

Vente de garage

Pour une 5^e année consécutive, il y aura une vente de garage au profit de la fabrique de Macamic les 29, 30 avril et 1^{er} mai, au sous-sol de l'église de Macamic.

Les heures d'ouverture seront les suivantes :

Vendredi et samedi de 9 heures à 21 heures et dimanche de 12 heures à 16 heures.

Les personnes qui ont des articles à donner peuvent les apporter au sous-sol de l'église de Macamic, le mercredi 27 avril de 12 heures à 18 heures et le jeudi 28 avril de 12 heures à 21 heures. S'il vous est impossible de vous déplacer ou que vous avez des objets trop lourds, nous pouvons aller les chercher.

Pour information, vous pouvez téléphoner à Daniel, le responsable de la vente de garage, au 819 782-9243.

Cercle de Fermières

Le Cercle de Fermières de Macamic est à la recherche de machines à coudre en bon état, à donner; ainsi, le projet jeunesse pourra être de plus grande envergure.



Merci de nous encourager.

Pour information ou pour faire un don, téléphoner au 819 782-4026.

Que se passe-t-il au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay?

Ce sont les membres du Cercle de Fermières qui s'y activent. Le local du Cercle de Fermières a été relocalisé au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay depuis deux ans. Les dames y travaillent autant qu'un essaim d'abeilles dans une ruche.

Les activités prévues se déroulent sur une base d'un an, soit de septembre à mai et sont presque terminées, mais cela n'empêche pas ces dames de faire des projets pour l'an prochain. Cette année, en atelier de couture les mercredis après-midi, elles ont confectionné plusieurs morceaux dont des jetés, des napperons avec pochette pour la boîte à lunch, des poignées pour cuisinière ainsi que des sacs pour épingles à linge. Quelques-uns de ces morceaux sont à vendre au local. Des ateliers de tricot ont aussi été donnés tout au long de l'année.

Pour bien terminer leurs activités réalisées en groupe, ces travailleuses acharnées sont à confectionner une courtepointe. Ce travail achevé, le produit final servira ultérieurement pour un tirage lors d'une activité du Cercle de Fermières; voilà une façon agréable

d'aider au financement de leur regroupement.

En tout temps durant l'année, ces dames (sur une base individuelle) peuvent se rendre tisser le morceau qui les intéresse. Bien sûr, certains coûts y sont rattachés, mais elles ont la fierté d'avoir confectionné une couverture de laine, une catalogne, un linge à vaisselle, un tapis. Prochainement, des nappes seront montées. En ce qui concerne le côté implication sociale, elles le font dans différents dossiers locaux et provinciaux, par le biais de leur association ou en collaboration avec les élus municipaux.



C'est le temps de venir les rencontrer à leur local au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay pour faire partie du Cercle de Fermières. Le local est ouvert tous les mercredis après-midi. Il en coûte 20 \$ pour recevoir la revue et participer à toutes les activités. Elles seront heureuses de vous y accueillir et de vous donner toutes les informations.

Venez sociabiliser avec elles.

Le comité communication
Jacqueline Coulombe-Dubé
819 782-4552

Comptoir familial

C'est avec beaucoup d'intérêt que le Club Lions continue de s'impliquer dans ce dossier; grâce à l'équipe en place, nous sommes en mesure de donner un service de qualité qui répond à un besoin dans notre communauté.

Veillez prendre note des nouvelles heures d'ouverture, depuis le 1^{er} avril :

Les heures d'ouverture sont :

Mardi : de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures
Mercredi : de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures
Jeudi : de 13 heures à 16 heures et de 18 heures à 20 heures

Ceux qui ont des dons de vêtements ou autres peuvent le faire aux heures d'ouverture.

Vous pouvez venir nous visiter, le Comptoir familial est au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay. Nous avons des vêtements de bonne qualité à des prix très bas.

Le Club Lions de Macamic



BRIGADE DES POMPIERS VOLONTAIRES

Depuis le début de l'année 2011, trois nouveaux membres ont joint les rangs de la brigade des pompiers, il s'agit de messieurs Antoine Pinard, Jonathan Cartier et Vincent Chrétien.

Au cours des prochaines semaines, les activités du printemps vont reprendre, dont le brûlage du foin et du gazon mort. Ce genre de feu est interdit et plusieurs personnes l'ont appris à leurs dépens en y perdant des bâtiments, des véhicules et autres. La meilleure façon de ne pas être le prochain sur la liste est de ne pas recourir à cette méthode.

En 2011, soyons préventifs.



Roger Alain
Secrétaire-trésorier

Avis de convocation

**Aux membres du Club de l'Âge d'Or
Saint-Jean de Macamic**

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée générale annuelle de votre Club qui aura lieu :

Date : 7 juin 2011
Heure : 13 heures 30
Endroit : Club de l'Âge d'Or
6, 7^e Avenue Ouest

Élections :

Veillez noter que lors des élections est éligible toute personne qui est membre depuis au moins 90 jours. Un préavis doit être signé par un membre et contresigné par le candidat et respecter les autres modalités prévues au règlement de la régie interne de votre Club. Les formulaires de mise en candidature sont disponibles au Club de l'Âge d'Or et doivent être remis scellés au plus tard le 24 mai 2011 à madame Jacqueline Dubé ou madame Denise Champagne.

Les postes vacants sont les suivants :

Vice-président : rééligible
Secrétaire : rééligible
Directeur : rééligible
Président

Vous êtes cordialement invités à participer à cette assemblée.

Ghislaine Rive, secrétaire

Rubrique informative

La Sûreté du Québec vous informe

Capacités affaiblies par la drogue et/ ou l'alcool au volant.

Depuis quelques années, la Sûreté du Québec a comme priorité d'action la prévention de la conduite de véhicules en matière de facultés affaiblies. Il est bien connu que l'alcool au volant est un fléau et est la cause de nombreux accidents mortels; *toutefois, il ne faut pas négliger l'utilisation de médicaments ou de drogues qui sont aussi nuisibles en conduisant un véhicule à moteur.* Les policiers peuvent intercepter au hasard tout véhicule à moteur dans le but de vérifier la sobriété d'un conducteur. Aussi, il n'est pas rare d'observer des barrages routiers dans le but de sensibiliser les usagers de la route et de repérer les conducteurs en flagrant délit. Tout conducteur doit s'immobiliser à la demande d'un policier et il ne doit pas entraver son travail, sous peine de sanction pénale ou criminelle.

En cas de soupçon, un policier peut ordonner à un conducteur de descendre de son véhicule pour le soumettre à un examen de coordination physique ou à

un test à l'aide d'un appareil de détection approuvé. Suite à ses observations, si le policier a des motifs de croire que les capacités du conducteur sont affaiblies par l'alcool, il lui ordonnera de le suivre au poste pour le soumettre à un alcootest. *Concernant tout motif relatif à la consommation de drogues, il ordonnera de le suivre pour subir des tests plus élaborés avec un agent évaluateur; ce dernier procédera à des examens physiques. Toute l'intervention peut être filmée. D'après le résultat, on peut lui ordonner de fournir un échantillon de salive, d'urine ou de sang.* Tout refus de se soumettre au test déterminé par le policier, selon les circonstances, est considéré comme une infraction criminelle.

Le Code criminel prévoit une infraction relative à la conduite d'un véhicule avec les facultés affaiblies par l'alcool, la drogue ou les deux à la fois; le taux d'alcool n'est pas déterminant pour cette infraction; la seule preuve qu'une conduite a été faite en ayant les capacités affaiblies est suffisante. Cette infraction s'applique à tout véhicule à moteur, que ce soit une automobile, un bateau, un train, une motocyclette, un

véhicule tout-terrain, etc. Prendre place sur le siège du conducteur et/ou se servir des fonctions du tableau de bord sont des éléments considérés reprehensibles.

Soyez futés, la sécurité rime avec la sobriété!

Références :

- www.educaloi.qc.ca
- www.saaq.gouv.qc.ca

Chrystel Jubinville, agente de patrouille
35, av. Langlois La Sarre J9Z 3K2
Téléphone : 819 333-2377

Courriel : poste.mrc.abitibi-ouest@surete.qc.ca



**Centre d'aide et de prévention
des agressions à caractère
sexuel d'Abitibi-Ouest**
C.P. 62

La Sarre (Québec) J0Z 2X4

Téléphone : 819 333-3773

Courriel : capacsao@gmail.com

**Tournée de sensibilisation dans votre
municipalité**

Le Centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel d'Abitibi-Ouest sera dans votre municipalité le **20**

avril afin de vous sensibiliser à la problématique des agressions à caractère sexuel.

Voici le plan de la rencontre :

- Accueil des participants
- Visionnement du DVD « C'est ma fille »
- Présentation des divers types d'agression
- Quelles sont les conséquences pour les victimes ainsi que leurs proches
- Démystifier les mythes et les préjugés face aux agressions à caractère sexuel
- Présentation de quelques attitudes aidantes à adopter avec une victime d'agression à caractère sexuel

Nous vous attendons en grand nombre le **20 avril, à 19 heures, au Café Elkoza.**

La fabrique de Colombourg organise un brunch pour la fête des Mères, le 8 mai 2011. Il y aura une messe de la Fidélité et de l'Amour à 9 heures 30, suivie du brunch. Pour les groupes, veuillez réserver à Denise Beaudette au 819 333-5320.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA GESTION DES DÉCHETS

RAPPEL IMPORTANT

Pour les territoires de l'ancienne Ville et de l'ancienne paroisse de Macamic

Afin de faciliter la collecte et d'éviter des blessures, nous vous demandons de placer les bacs les roues vers le chemin, sinon ils ne seront pas vidés.

Pour le territoire du secteur Colombourg

Pour le secteur Colombourg, c'est le contraire, les roues des bacs doivent être vers votre cour car le camion est muni d'un bras mécanique.

Pour tous les territoires

Il est également très important de déneiger le contour des bacs et de les mettre au chemin la veille de la collecte, car l'horaire de cette dernière peut varier.

Merci de votre précieuse collaboration!

Information : Joëlle Rancourt
819 782-4604, poste 223



**Chronique verte de
la MRC
d'Abitibi-Ouest**

Le compostage domestique, c'est dans ma cour!

Faire du compost, c'est donner un coup de pouce à la nature. Issu de la transformation d'éléments naturels en humus, le compost est un produit ressemblant à du terreau.

Le compostage contribue à réduire la quantité de matières envoyées aux sites d'enfouissement de même que la pollution de l'air causée par la décomposition des matières organiques dans ces sites.

Tout le monde peut faire son propre compost; la marche à suivre est relativement simple et nécessite peu d'investissement. Le compostage domestique s'applique surtout aux matières organiques d'origine végétale : herbe, feuilles et résidus de fruits et de légumes.

Pour tout savoir sur le compostage domestique, nous vous invitons à consulter le *Compostage facilité*,



disponible gratuitement sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest au : mrc.ao.ca sous la rubrique *Environnement* de la page des nouvelles.

Saviez-vous que

La quantité de matières organiques servant au compostage domestique varie, annuellement, entre 100 et 150 kg par unité de logement.

Par exemple, si 500 familles participent au compostage domestique, elles contribuent collectivement à détourner de l'enfouissement entre 50 et 75 tonnes de matières organiques chaque année.

En plus d'éviter les coûts de collecte et d'enfouissement de ces matières, vous améliorez votre environnement en réduisant les gaz à effet de serre et en remplaçant vos engrais par votre compost.

Source : fiches informatives, RECYC-QUÉBEC 2010

Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) et Écocentre
15, boulevard Industriel
La Sarre

Heures d'ouverture : lundi au samedi
de 8 heures à 16 heures



Maison de la famille La Sarre

Activités avril 2011 :

19 avril : activité CP, fabrication de chocolat, de 10 heures à 11 heures 30

26 avril : activité PE, atelier « Les petits explorateurs », de 10 heures à 11 heures 30

L'atelier « Les petits explorateurs » est une série de rencontres parent-enfant ayant pour but de favoriser le développement optimal de l'enfant âgé de 0-2 ans, lorsqu'il est dans la phase de l'expérimentation et des découvertes.

CP: Congé parent : permet aux parents de se réunir pour réaliser une activité qui n'est pas en lien avec le rôle parental.

PE: Parent-enfant : offrir un moment de plaisir et de loisir en famille par le biais d'une activité divertissante.

CR: Café-rencontre : thématique animée pour les parents pendant que les enfants jouent dans la salle de jeux avec une animatrice.

Nos heures d'accueil sont les suivantes :

du lundi au jeudi de 8 heures 30 à 16 heures 30 (ouvert le midi).

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI?

Vous rencontrez diverses difficultés telles que le manque d'expérience, la sous-scolarisation, une absence prolongée du marché du travail, des limitations (physiques, intellectuelles ou psychiques) ou encore une problématique personnelle qui nuit à votre intégration à l'emploi, **Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue**, un organisme d'aide à la recherche d'emploi est là pour vous aider. Conception de curriculum vitæ, lettre de présentation, simulation d'entrevue, orientation professionnelle, support à la recherche d'emploi et suivi en emploi sont des exemples de services que l'on peut vous offrir. Une aide personnalisée et tout à fait gratuite est à votre portée, et ce, grâce à la contribution financière d'Emploi Québec; pourquoi ne pas en profiter? Pour nous joindre, contactez **Carole** ou **Julie** au **819 333-9704** ou **819 333-6306** ou venez nous rencontrer au

La Maison de la famille offre aussi différentes activités telles que :

- Location d'articles pour bébés et enfants;
- Prêt de jouets, livres et vidéocassettes pour enfants et parents;
- Vente de vêtements d'enfants 0-2 ans et de maternité à faible coût;
- Marrainage gratuit pour les futurs parents ou les parents d'enfants 0-2 ans;
- Halte-répît tous les jeudis de 9 heures à midi;
- Animation rurale les mercredis à Poularies et à Taschereau;
- Ateliers Grenouilles et Capucines pour les enfants de 3 ans et leurs parents;
- Le local comme lieu d'accueil, d'écoute et de rassemblement.

Vous pouvez participer à trois activités avant de prendre votre carte de membre au coût de 8 \$ par année.

Maison de la famille La Sarre
10, rue Lapierre
La Sarre (Québec) J9Z 2Y4
Téléphone : 819 333-2670
Télécopieur : 819 333-3952
Courriel : mflasarre@tlb.sympatico.ca

256, 2^e Rue Est à La Sarre. Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures 30.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La Caisse Desjardins de Royal-Roussillon est heureuse de vous informer que sa 10^e Assemblée générale annuelle se tiendra :

Date : 26 avril 2011
 Heure : 19 heures
 Endroit : Club de l'Âge d'Or
 6A, 7^e Avenue Ouest
 Macamic (Québec)
 J0Z 2S0

L'avis de convocation sera publié bientôt; surveillez les journaux.

La direction

SERVICES COURANTS (CLSC)

Veillez prendre note qu'il y aura des modifications à l'horaire des services courants du Service première ligne de Macamic (CLSC) du 1^{er} février 2011 au 31 mai 2011 inclusivement.

Les services courants seront fermés un lundi sur trois.

Pour connaître l'horaire des services courants, vous pouvez communiquer avec le CLSC au 819 782-4661, poste 3408.

Heures d'ouverture du Service première ligne Macamic (services courants) :

Lundi : 13 heures 30 à 16 heures 30, consultations avec l'infirmière, sans rendez-vous;
 Mardi : 8 heures 30 à 10 heures, prélèvements sanguins, avec rendez-vous seulement et de 10 heures à midi, consultations avec l'infirmière, sans rendez-vous;
 Vendredi : 8 heures à 10 heures, prélèvements sanguins, avec rendez-vous seulement et de 10 heures à midi, consultations avec l'infirmière, sans rendez-vous.

Les services courants seront fermés :

Lundi 25 avril 2011
 Lundi 16 mai 2011

Source : Nathalie Bossé
 Infirmière services courants
 CLSC Macamic

Le calendrier des activités

Avril	26	Réunion du conseil municipal à 19 heures
Mai	1	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter; nous soulignerons la fête des Mères
	9	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	23	Réunion du conseil municipal à 19 heures
Jun	5	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter; nous soulignerons la fête des Pères

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic. 2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mardi de 11 heures 30 à 13 heures
Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures
et de 19 heures à 20 heures 30.

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et
de 19 heures à 21 heures.

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 9 juin 2011, **la date limite pour apporter vos textes est le 13 mai**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		Poste
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Annick Goulet	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**
Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**
Adresse électronique : **macamic@mrcao.qc.ca**